



GENEVOIS FRANÇAIS MOBILITÉS



GENEVOIS FRANÇAIS MOBILITÉS

Genevois français Mobilités est l'autorité administrative (AOM*) qui organise la mobilité pour Annemasse Agglo et la Communauté de communes du Genevois. Elle est portée par le Pôle métropolitain du Genevois français. Cette organisation commune à deux territoires a vocation à se déployer à l'échelle du Genevois français, en faisant converger progressivement toutes les AOM du bassin de vie.

5 ambitions

1 UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE

Développer des mobilités douces et alternatives pour engager le territoire dans une mobilité bas carbone.

2 DE NOUVELLES CAPACITÉS D'ACTION

Activer de nouveaux leviers pour mobiliser moyens et capacités à financer les projets d'envergure et l'offre de mobilité.

3 UNE OFFRE ATTRACTIVE

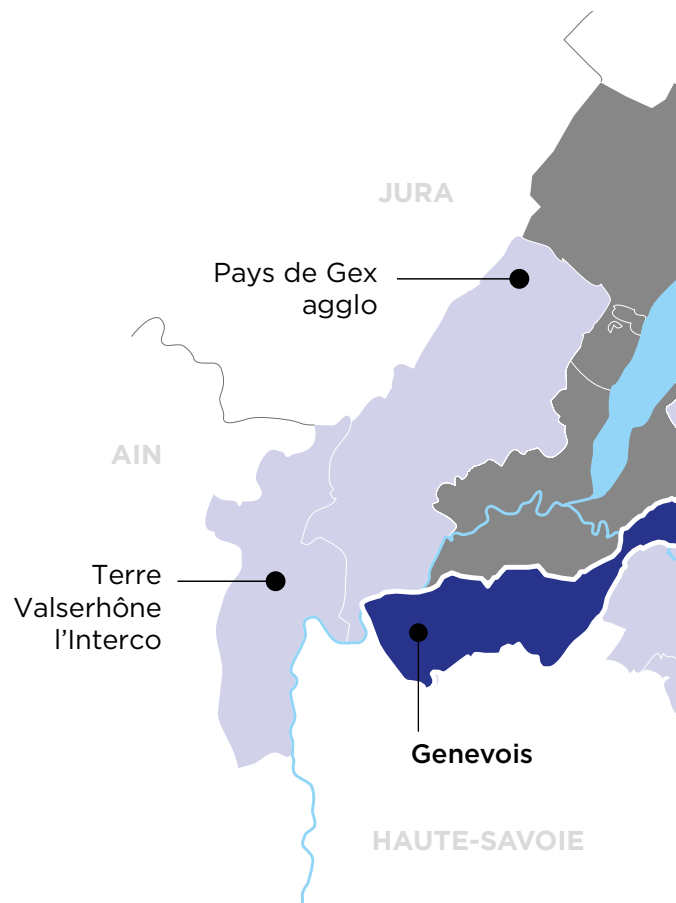
Harmoniser l'offre pour garantir son accessibilité et gagner en lisibilité pour les usagers.

4 UN PILOTAGE SIMPLIFIÉ

Se positionner comme interlocuteur unique et de référence vis-à-vis des partenaires et des territoires voisins, sur les questions de mobilité.

5 DE MEILLEURES NÉGOCIATIONS

Jouer collectif pour être plus impactants et ainsi attirer financeurs, partenaires et talents.



- Périmètre de l'AOM Genevois français Mobilités
- Autres intercommunalités du Genevois français

Le territoire de l'AOM en chiffres



Population 2026



Variation de la population 2020-2026



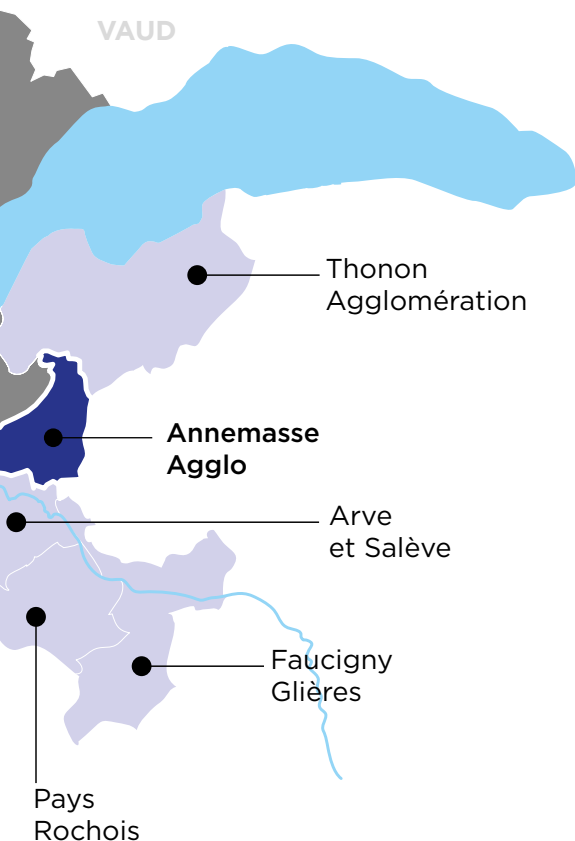
Nombre d'emplois 2026

6^e Autorité organisatrice de la mobilité d'Auvergne-Rhône-Alpes

2 intercommunalités concernées regroupant :

• **29 communes**

• **149 000 habitants** soit un tiers de la population du Genevois français



Une gouvernance de proximité

Période 2020-2026

Comité de pilotage AOM

Pôle métropolitain : président, vice-président mobilité

EPCI : vice-présidents mobilité

Rôle :
Propose des orientations

Comité syndical - Collège AOM

9 élus d'Annemasse Agglo
5 élus de la Communauté de Communes du Genevois

Rôle :
Approuve les grandes décisions

Comité des partenaires employeurs, associations

Rôle :
Donne des avis sur les orientations liées à l'offre

Instance de suivi projets

Tramway, revue de contrats d'exploitation, bus Annemasse-Bonne...

Rôle :
Stratégie & suivi technique

Budget 2026 66 millions €

pour développer les mobilités sur le territoire de Genevois français Mobilités.

50 %

50 %

fonctionnement investissement



Organisation

L'équipe :

24 agents permanents basés à Annemasse et Archamps

Direction des mobilités

propose des services de mobilité sur le territoire de Genevois français Mobilités et coordonne le déploiement des solutions de mobilité partagée et vélo sur le périmètre du Pôle métropolitain

Études et stratégie

- planification réglementaire
- pilotage et réalisation d'études opérationnelles et stratégiques
- analyse des usages de mobilité

Infrastructure et patrimoine

- maîtrise d'ouvrage des infrastructures de mobilité, en lien avec les services voirie des intercommunalités et des communes

Solutions de mobilité

- pilotage des contrats d'exploitation des réseaux (urbain & scolaire)
- déploiement de services (autopartage, covoiturage, vélo...)

ANNEMASSE AGGLO

98 343

8 %

27 518

CC DU GENEVOIS

50 728

10 %

10 722

Sources :
Insee RP 2023/SIRENE, 2022



Un nouvel âge des mobilités

Fortes de leur expérience et expertise en matière d'organisation des mobilités, Annemasse Agglo et la Communauté de Communes du Genevois se sont unies en 2025 pour déployer une offre de services commune et accroître leur capacité d'actions et de financement.

solutions de mobilités à des publics qui aujourd'hui en sont éloignés, pour des raisons géographiques ou financières.

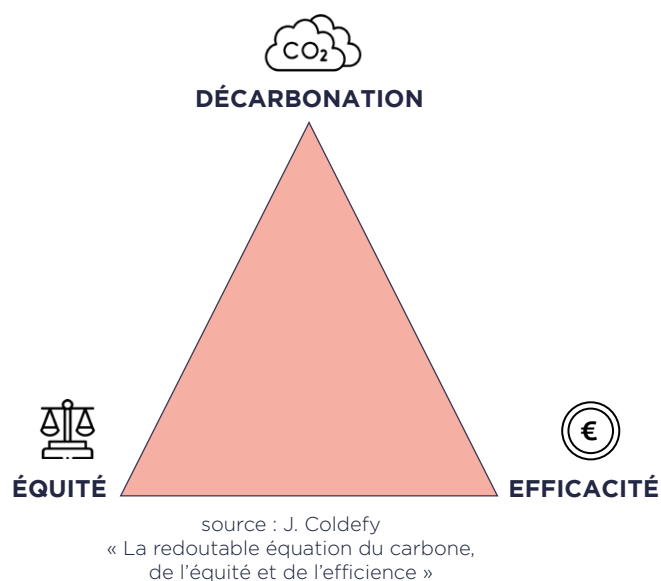
Trois exigences à conjuguer

Contexte

Le territoire du Genevois français, dans son ensemble, est confronté à une véritable **explosion de la mobilité**, provoquant des phénomènes de congestion.

Avec 45 kilomètres de frontière partagés avec la Suisse, les territoires d'Annemasse Agglo et de la Communauté de Communes du Genevois sont particulièrement impactés pour les déplacements domicile-travail.

Toutefois, **la majorité des déplacements, tous motifs confondus, sont franco-français.** Il s'agit donc également de mieux relier nos propres territoires tout en offrant des



Repères

Périmètre Genevois français Mobilités

-  ► 10 000 déplacements/jour entre les deux territoires
-  ► 5500 élèves transportés/jour
-  ► près de 5 millions de voyages/an

Dans le Genevois français

-  ► + 15 voitures/jour sur les routes
- 1,4 million de déplacements/jour
- 42 % des déplacements domicile-travail sont frontaliers
- seulement 1,1 personne/voiture contre 1,8 dans les métropoles comparables

Grand Genève

-  ► Léman Express : 80 000 voyageurs/jour
-  ► Un réseau de trams et de bus transfrontaliers
-  ► Objectif 2050 : atteindre la neutralité carbone

- En projet : extension tram 15 Genève - Saint-Julien.

► Transport scolaire

- Desserte des écoles, collèges et lycées de l'agglomération d'Annemasse par les lignes régulières ou par les 4 lignes réservées aux scolaires : gestion et commercialisation par l'opérateur TAC mobilités.
- 34 lignes de cars scolaires desservent les 5 établissements situés sur le territoire de la Communauté de Communes du Genevois : gestion directe par Genevois français Mobilités.

► Transport à la demande

T(A)D - Genevois français Mobilités

- zone A : Machilly, Juvigny, Saint-Cergues, Cranves-Sales
- zone B : Lucinges, Bonne
- zone C : Valleiry, Viry, Saint-Julien, Neydens
- zone D : Neydens, Saint-Julien, Archamps, Collonges-sous-Salève

► Modes actifs

- Gamme complète de vélos en location longue durée, vélos libre service, consigne vélos sur le périmètre Annemasse Agglo.
- Dispositif d'aide à l'achat de vélo sur le périmètre CCG.

► Parkings relais (P+R)

7 parkings relais proposant 1 500 places.

Le réseau sur le territoire de l'AOM

Le territoire couvert par Genevois français Mobilités est composé d'un réseau exploité par plusieurs opérateurs : TP2A, Gembus, TPG et les transporteurs scolaires.

Le développement de l'offre routière s'articule autour du transport ferroviaire (TER et Léman Express).

► Bus

- 8 lignes de bus dont une ligne à haut niveau de service.
- 1 liaison directe entre Annemasse et Saint-Julien-en-Genevois.
- 1 liaison directe entre Saint-Julien et Genève.

Hors compétence du Pôle métropolitain : lignes régionales et transfrontalières (lignes 82 et 83).

► Tramways

- Tram 17 - Annemasse-Genève : 4 stations côté France et 3 nouvelles pour la rentrée 2026.

Les services proposés sur le territoire de Genevois français Mobilités et aux autres AOM membres du Pôle métropolitain

► Covoiturage

- Spontané : réseau HÉLéman.
- Programmé : dispositif d'incitation financière en faveur des covoitureurs (partenariat Blablacar Daily depuis 2021).

► **Autopartage Citiz**

16 véhicules en libre service.

► **Dispositif mobilité pro**

Accompagnement sur mesure pour les employeurs et les salariés.

► **Planification et observatoire de la mobilité**

- Stratégie mobilité 2050.
- Accompagnement projets structurants.
- Service express régional métropolitain franco-suisse (Serm).

► **Stratégie de développement de l'offre de mobilité**

- Planification et financement des infrastructures de transports publics et des modes doux dans le cadre de la coordination du Projet d'agglomération.
- Négociation d'accords transfrontaliers pour le financement d'infrastructures et la prise en charge des déficits d'exploitation.

► **Coordination des AOM**

Animation d'un réseau et partage d'expertise (optimisation des contrats, relations partenariales...).

Genevois français Mobilités : les projets en cours

Ils concernent à la fois la mise en œuvre de stratégies, le déploiement de nouveaux services et la réalisation d'infrastructures.

► **Plan de mobilité : définition de la stratégie des déplacements**

- Mars 2026 : adoption du plan de mobilité sur les 12 communes d'Annemasse Agglo.
- Courant 2026 : lancement sur le territoire complet de l'AOM.

► **Tram Annemasse - Genève
(extension de la ligne 17)**

- Prolongement de 1,33 km et création de 3 nouvelles stations à Annemasse.
- Articulation avec le projet de piétonisation du centre-ville d'Annemasse.
- Restructuration du réseau de bus autour de cette extension.

Mise en service de l'extension - ligne 17 :
rentrée 2026



► **En projet :**

**tram Genève - Saint-Julien-en-Genevois
(extension de la ligne 15)**

- 1,4 km de ligne (côté France), 3 arrêts + 1 en option.
- Interface avec le Pôle d'échange de Saint-Julien-Genevois, le futur quartier gare et articulation avec les projets de réaménagement des entrées et sorties de ville.



► **Nouveau P+R Aubrac (Annemasse)**

- 200 places au terminus du tram 17.
- Aménagement d'une vélostation de 69 places.

Livraison : printemps 2027



► **Aménagements bus**

- Voie bus permettant de desservir ArchParc (nouveau P+R), une nouvelle ligne transfrontalière TPG 81 en connexion à Bachet-gare

Début des travaux : été 2026



- Ligne bus Annemasse-Bonne : aménagement bus en site propre, desserte plus fluide du centre hospitalier Alpes Léman, amélioration des cheminements piétons et vélos.

Début des travaux :

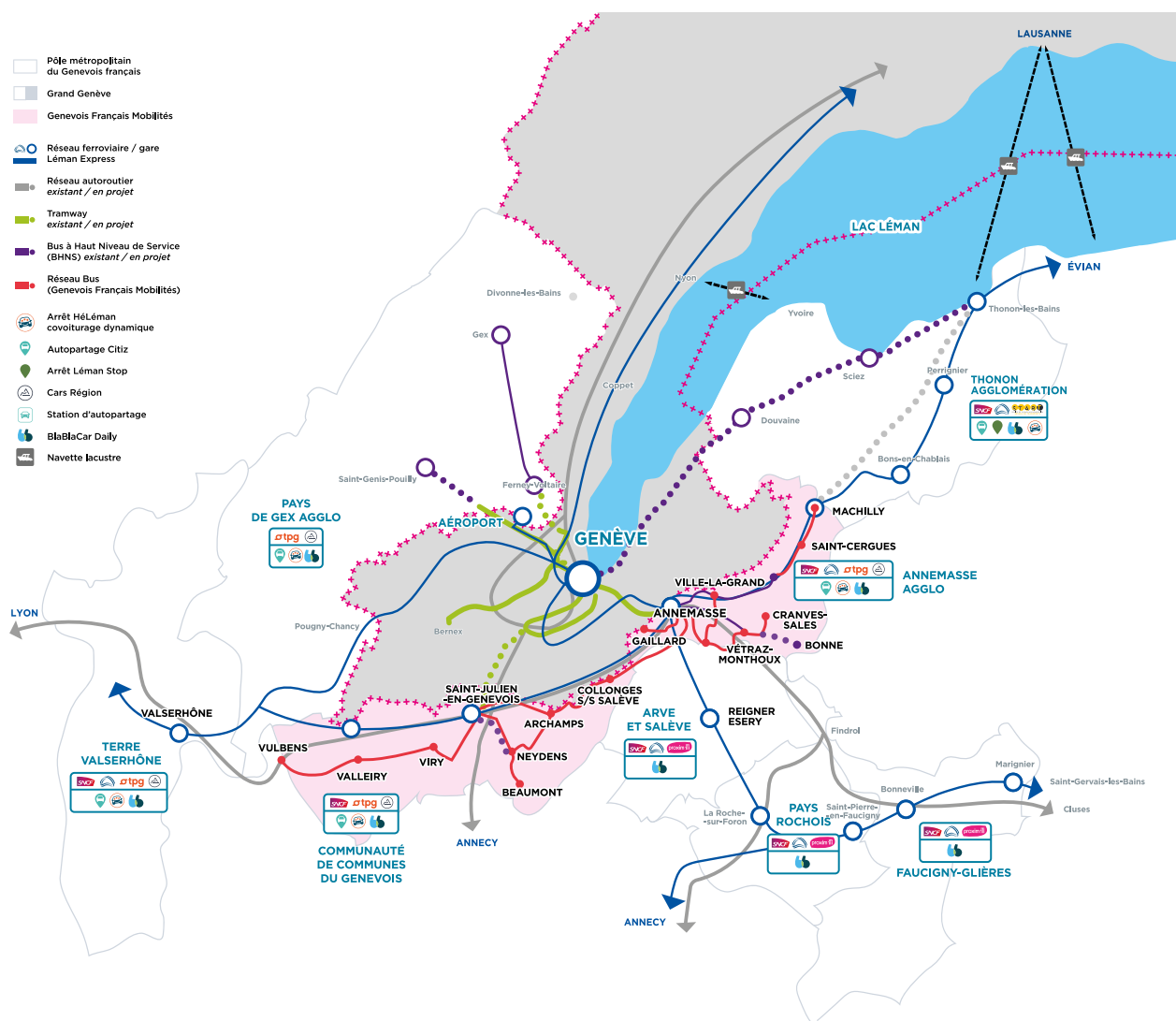
- tranche 1 : finalisation été 2026
- tranche 2 : démarrage début 2027

► Vélo libre service transfrontalier

Objectif 2030 : 2 200 vélos en location de part et d'autre de la frontière pour faciliter les déplacements locaux et transfrontaliers.



L'offre de mobilité dans le Genevois français



Pour aller plus loin :
genevoisfrancais-mobilites.fr

Votre contact :
contact@genevoisfrancais-mobilites.fr



**GENEVOIS
FRANÇAIS
MOBILITÉS**

**PÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GENEVOIS FRANÇAIS**

15 avenue Émile Zola
74100 Annemasse
Tél. : +33 (0)4 50 04 54 05
contact@genevoisfrancais-mobilites.fr
genevoisfrancais-mobilites.fr

